



Le site d'écluse pris d'aval ; à gauche : les pistes de l'aéroport. La maison éclusière a été détruite.

IVR26_20112103065NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2011

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation